

AFFAIRE N° 33. - Régularisation des marchés de gré à gré avec les Etablissements RAVATE, de PALMAS et avec la SEGEFOM pour fourniture de matériaux nécessaires au fonctionnement de différents services communaux.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous prie de m'autoriser à passer des marchés de gré à gré avec les Etablissements RAVATE, de PALMAS et avec la SEGEFOM pour la fourniture de matériaux nécessaires au fonctionnement de différents services communaux :



